

No of Page/

N° de page _____

Public Works and
Government Services
CanadaTravaux publics et
Services gouvernementaux
Canada**RETURN BIDS TO:****RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

See Section 1.

Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID**INVITATION A SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/.../PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ

Solicitation No. - N° de la 10180260	Amendment No. - N° de modification
---	---------------------------------------

Solicitation closes – La demande prend fin :	File No. - N° de dossier
at – à See Section 1 Voir Section 1	
on – le See Section 1 Voir Section 1	

Date of Solicitation – Date de la demande
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à : See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1
Destination See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____

Table des matières

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires**Étape 1. Pour les niveaux 2 et 3 seulement (pour le niveau 1, passez à l'étape 2)**

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Dans l'affirmative, l'utilisateur désigné doit remplir et envoyer le formulaire de produits manufacturés particuliers à la DGA. Si le formulaire est approuvé, en conserver un exemplaire copie au dossier et passer à l'étape 2.

Étape 2 Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables) vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes avec sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A de la présente.
- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables), vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3 Marché général ou SAEA

Achats en vertu de la SAEA :

Le fournisseur doit proposer des produits conformes désignés comme répondant à la définition de « contenu canadien » dans son AMA. Le Canada pourrait privilégier les soumissions proposant des produits avec cette désignation.

Modalités de la demande de soumissions (DDS) :

La présente demande de soumissions (DDS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente DDS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente DDS.

Cette demande de soumission ne comporte aucune exigence en matière de sécurité.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes **AVEC** sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Demande de soumissions publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour la demande de soumissions :	Voir la section 2, paragraphe 4,1 ci-dessous.
Date de clôture de la demande de soumissions – Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 26 Février 2018 b. 14 :00 Heure de l'Est
- À l'emplacement physique (le cas échéant)	Salle de courrier / Unité réception des soumissions Ministère du Patrimoine canadien 2ième étage 15 Eddy, 15-2-C Gatineau, Qc K1A 0M5
Demandes de renseignements sur la demande de soumissions	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de la demande de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	

SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat
	Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
2.	Exigences relatives à la sécurité (s'applique si l'article a. ou b. est coché)
2.1	Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités suivantes (l'article coché s'applique).
a.	<input checked="" type="checkbox"/> L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE

		TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
	b.	Une autorisation de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière d'autorisation de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
	c.	Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante	
	Nom :	Eric Lanthier
	Titre :	Spécialiste de la gestion du matériel
	Ministère, organisme ou société d'État :	Patrimoine canadien
	Adresse :	15 Eddy, 9ième étage, Gatineau, QC, K1A 0M5
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	PCH.contrats-contracting.PCH@canada.ca
4.2	Responsable du projet	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A, tableau 10 ci-dessous.	
5.	Paiement	
	Mode de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	

	Nom de l'organisation et personne-ressource :
	Adresse : Patrimoine canadien 41 Eddy, bureau 44 Gatineau, QC K1A 0M5
7.	Contrat de défense. La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée.
	<input type="checkbox"/> Le contrat est un contrat de défense au sens de la Loi sur la production de défense , L.R.C. (1985), ch. D-1.

ANNEXE A BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s)

Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

RÈGLE : Armoires métalliques de rangement

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des armoires métalliques de rangement faisant partie de la catégorie 1, quand celles-ci sont combinées aux panneaux interraccordables et/ou autostables et si la quantité totale de ces armoires représente moins de 20 p. 100 de la valeur du contrat. Si cette règle ne s'applique pas, il faut recourir à la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

RÈGLE : Catégories 1 et 2

Les catégories 1 et 2 peuvent être regroupées pour les besoins des niveaux 2 et 3, lorsque les surfaces de la catégorie 2 constituent au plus 50 p. 100 du total des surfaces de travail.

Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement en métal

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement quand la hauteur du produit doit correspondre à celle des panneaux existants. En ce qui concerne les éléments de rangement supplémentaires faisant partie du même besoin et n'étant pas intégrés dans un poste de travail existant à cloisons, il ne faut pas préciser la hauteur maximale, mais créer pour eux une inscription distincte à l'article 3 de la présente annexe.

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

Catégorie 4 – Mobilier autostable en placage de bois

Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 6 - Locaux de soutien - espaces de collaboration

Services liés aux produits

2. NIUGC ou plan(s) d'étage

2.1 Exigences des services liés aux produits

2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a. Ne comprend aucun plan d'étage

Scénario b. Comprend un (des) plan(s) d'étage AVEC identification et information du produit à l'annexe C de la présente DDS.

Le plan d'étage (s) sont utilisés à des fins d'information.

3. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit : 2

Tableau 1 – Produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
#	GoCUID	Description du produit	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix _____ ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	FSCAEA5430	54x30 - SURFACE DE TRAVAIL HAUTEUR D'UNE PLAGE DE HAUTEURS EN POSITION ASSISE OU DEBOUT – COMMANDE ELECTRIQUE	24			
2	FSCAEA4830	48x30 - SURFACE DE TRAVAIL HAUTEUR D'UNE PLAGE DE HAUTEURS EN POSITION ASSISE OU DEBOUT – COMMANDE ELECTRIQUE	2			
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.				Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix _____ ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Patrimoine canadien 2 Wellington, -2 level Gatineau, QC, K1A 0M5	2018/03/08	Normales	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues.				Total des livraisons :		\$

Tableau 3 – Installation*

*Pour cette demande, l'installation inclus jusqu'à une (1) heure de reconfiguration par table, jusqu'à un maximum de 26 heures.

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Patrimoine canadien 25 Eddy/15 Eddy Various offices Gatineau, QC, K1A 0M5	2018/03/11- 2018/03/15	En dehors	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA]				Prix total de l'installation		

Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Finis normalisés	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts.	
	Dans les trois jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.	
	L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	2 Wellington, Gatineau
B	Quai/	Taille standard
C	Élévateur	Oui
D	Porte	
2.2	Monte-charge	Oui
2.3	Autre (préciser)	
	Continuité des attestations	

	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :
3.1	Les dispositions relatives à l'intégrité
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4	La conformité du produit
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (Tableau 1)	\$
2	Total des produits optionnels (Tableau 4)	\$
3	Total des livraisons (Tableau 2)	\$
4	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5)	\$
5	Total des installations (Tableau 3)	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6)	\$
7	Total des services liés aux produits offerts (s'il y a lieu) (Tableau 7)	\$
8	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)	\$
9	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7+8) :	\$
10	Taxes applicables	\$
11	Coût estimatif total (9+10)	\$

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :